



SOMMAIRE

- p. 2 : Déclaration CGT au CT du 13/10/2022
- p. 4 : Crèches
- p. 5 : Écoles - Cadres
- p. 6 : Animation - Bibliothèques

Du Local au national Pourquoi voter CGT

Pour donner du poids à une CGT unitaire (*) avec tou.te.s les salarié.e.s du public et du privé : *Pour la retraite à 60 ans, l'augmentation immédiate des salaires de 10 % et un salaire de départ à 2100 € , la réduction du temps de travail à 32h*

(*) La grève du 18 octobre 2022 a fédéré les salariés des raffineries, de l'agroalimentaire, des crèches, des transports publics, de l'énergie et du nucléaire, des organismes sociaux, des banque-assurances, des services informatiques, de la maintenance industrielle, de l'éducation, de la santé, du commerce, de la métallurgie, ainsi que les agents de la Fonction publique ...

Pour donner plus de représentativité à un syndicat qui défend notre statut et qui exige plus de droits (abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique qui restreint le droit de grève, rétablissement du rôle des CAP pour le déroulement de carrière des agents, ...)

Qui revendique l'intégration des primes au salaire (IFSE, primes de surveillance, ATI) pour une meilleure retraite et le maintien de notre régime CNRACL (avec les 6 derniers mois pour le calcul de la retraite)

Qui est à l'écoute des salariés et est leur outil de lutte par divers moyens d'action : grèves, manifestation, interventions au sein des instances, actions en justice au titre des droits collectifs ...

Qui défend les droits des agents pour que s'applique la loi (obtention du paiement des jours fériés pour les agent.e.s du patrimoine, attribution de la NBI, création du CET dans les écoles ...)

Pour le respect des critères d'avancement (annulation de la CAP de 2019)

Pour la reconnaissance de pénibilité pour les agents des crèches et écoles (les agents d'Aubagne, Miramas, La Métropole, La Seyne ... l'ont obtenu pour divers emplois) avec des interventions en CHSCT, en CT et dans l'action depuis 18 mois.

Pour la défense des conditions de travail de l'ensemble des agents (Bibliothèques, Allô marie ...)

Qui refuse les reculs sociaux (grâce à la mobilisation des personnels et à l'action de la CGT, le **Tribunal Administratif vient d'annuler la délibération du 8/2/2021 sur la restriction du droit de grève** dans les écoles et les crèches)

Qui se bat pour un service public de qualité avec la création d'emplois statutaires (2 par écoles, une centaine dans les bibliothèques) et la résorption de la précarité (contractuels, vacataires)

du 1^{er} au 8 décembre 2022



NOTRE DÉCLARATION PRÉALABLE AU COMITÉ TECHNIQUE DU 13 OCTOBRE

Mme la Présidente,
M. le DGS,
MM. et MMES les élu.e.s,
Cher.e.s collègues,

Nous tenons tout d'abord à apporter tout notre soutien aux salariés des raffineries en grève dans les groupes TOTAL et ESSO sur des revendications salariales, ils ouvrent la voie que nous espérons que tous les travailleurs du pays rejoindront. Nous sommes scandalisés également par la position du gouvernement qui veut réquisitionner les agents et qui donc piétinerait le droit constitutionnel qu'est le droit de grève, acquis de haute lutte par nos anciens camarades. A ce propos, nous vous demandons une nouvelle fois la suppression du protocole du droit de grève voté par la majorité en place et avec certains syndicats, protocole qui ébranle le droit de grève des agents. Qui aurait pu croire que la première mesure d'une Mairie de gauche soit un crachat sur l'histoire de tant de militants qui ont donné pour beaucoup leur vie, afin que les générations futures puissent bénéficier de ce droit ?

Ne nous trompons pas d'ennemi : s'il y a des « preneurs d'otages », ils sont du côté des patrons, des supers-profits iniques faits par ces multinationales sur le dos des travailleurs et d'un gouvernement complice qui joue au pompier-pyromane en remettant en cause une fois de plus le droit de grève.

Comme le déclare la NUPES, l'apport de 20 milliards pour les finances publiques résultant de la taxation des super-profits, doit profiter aux travailleuses et travailleurs de ce pays qui permettent par leur travail de créer les richesses. Face à des services publics à l'agonie, nous sommes du même avis : la taxation des super profits doit être instaurée et l'augmentation démesurée des salaires des PDG réglementée.

PRÉPARATION DES CT ET RÉUNIONS PLENIERES

Notre organisation syndicale a refusé de participer à la réunion plénière de préparation de ce comité technique. En effet, depuis la mise en place d'un nouveau dialogue social inédit au sein de notre collectivité – ce dont nous vous remercions une fois de plus, les réunions plénières quelles qu'elles soient se tiennent, réunissant l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de Force Ouvrière qui a fait savoir à plusieurs reprises que participer à ces réunions en toute transparence serait ... un déni de démocratie !

Et cela dure depuis deux années, avec, nous l'avons constaté à maintes reprises, des réunions bilatérales organisées entre l'administration et FO en lieu et place de la plénière ...

Pour la CGT, cela a assez duré et continuer dans ce contexte ne constituerait qu'une mascarade et un dialogue social de façade dans la mesure où plane toujours la suspicion que les décisions se prennent au final ailleurs que dans les bilatérales, les plénières ou le présent comité technique.

RÉORGANISATIONS DES SERVICES

Nous nous félicitons que les dossiers de réorganisation aient aussi vite avancé. Pour autant une remarque désagréable : alors que le passage en CT de ces réorganisations nous a été présenté comme une urgence car permettant ainsi de débloquer les recrutements nécessaires dans les différents services en sous-effectif (et ils sont légion, vous le savez

comme nous ...), ces dossiers ont été travaillés et négociés trop souvent au pas de charge. Le problème c'est que pour les services des dossiers déjà votés en CM, rien n'a changé : ils sont pour la plupart en attente de direction, de projet de service et de recrutements. Tout semble figé dans cette phase du jeu 1,2,3 soleil où le maître du jeu passe dans les rangs pour vérifier que personne ne bouge ... Et effectivement : personne ne bouge ...

Il est donc temps que les recrutements soient effectifs, que des jurys soient convoqués. Si c'est la situation financière de la Ville qui est problématique, nous vous l'avons dit dès votre arrivée : nous savons bien que rien ne se fait en claquant des doigts. Nous sommes toujours prêts et à votre disposition pour négocier avec chaque direction des plans de recrutement pluri-annuels contraignants, et ce dans le cadre d'un dialogue social bien pensé et transparent.

ECOLES

Les agents continuent de souffrir dans leur quotidien, et les petits et petites marseillais.es ne bénéficient toujours pas du bien être et de la sécurité qu'ils méritent. Ces conditions de travail dégradées pour les agents augmentent les troubles physiques et psychiques qui les amènent à des arrêts maladie, mais également à devenir « maltraitants institutionnels » et ce malgré eux.

Nous sommes toujours en attente d'être reçu.e.s par Monsieur le Maire, afin que nous échangions sur la pénibilité : notre vœu le plus cher est de sortir de ce conflit par le haut pour tou.te.s, avec bien sûr cette reconnaissance de pénibilité qui, nous le répétons, est validée par la médecine de la Ville depuis 2018, mais aussi par l'État.

Monsieur le Maire attendrait maintenant le retour de la Préfecture de Paris sur la délibération de Madame Hidalgo, après avoir attendu le retour de la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour nos collègues de la Métropole qui nous le précisons ont obtenu au titre de l'article 2, 15 % de réduction de temps de travail.

Cette avancée obtenue avec la CGT est une grande victoire qui enfin reconnaît que ces agents qui vivent en bonne santé moins longtemps que les autres puissent enfin obtenir cette compensation.

Ce blocage politique d'une Municipalité dite de gauche est incompréhensible, et pour tout dire, insupportable.

Pour ce qui concerne les agents contractuels non renouvelés monsieur DERMOUCHE avait dit être ouvert pour revoir certains dossiers. Nous l'avons interpellé par mail à deux reprises, et n'avons toujours pas de réponse à ce jour.

ANIMATION

Concernant la filière de l'animation, nous dénonçons l'impact du protocole d'accord sur le droit de grève sur les animateurs, qui en plus d'être une atteinte au droit de grève, soumet ces agents à des missions « bouche-trou » et au pied levé à la place des agents des écoles grévistes. Pour un service public de qualité, on repassera...

Les animateurs se sentent légitimement baladés au grès des besoins et déconsidérés. Rappelons que cette filière reste peu attractive et que son RIFSEEP reste trop bas (la dernière revalorisation s'élevait à 48 euros !).

CRÈCHES

Nous sommes heureux d'apprendre par voie de presse et par la voix de Madame GUERARD que tout va pour le mieux dans les crèches de notre ville. Les directrices qui galèrent au

quotidien pour boucler leur planning afin de pouvoir ouvrir l'ensemble de leurs sections, devraient être équipées de nouvelles lunettes, car elles n'auraient pas vu tout ce personnel disponible !

Aujourd'hui la réalité est tout autre : c'est le secteur entier de la petite enfance qui souffre d'une crise des carrières, et à l'heure d'une très grande mobilisation nationale de l'ensemble des professionnels tant dans le secteur privé que public concernant l'application de la loi ASAP, il est hallucinant de constater que nos élu.e.s soient à ce point hors sol. C'est même de l'irrespect pour les agents qui pendant ce temps s'abîment le corps et l'esprit avec des conditions de travail inacceptables.

Continuez donc à ignorer les problématiques et à ne pas répondre aux revendications, vous ne ferez qu'attiser le désespoir et la colère.

Nous tenons à réaffirmer aujourd'hui devant vous, que nous n'accepterons aucun aménagement du cycle de travail qui ne prenne pas en compte la reconnaissance de la pénibilité, et nous nous mobiliserons encore s'il le faut en rejoignant à nouveau nos camarades des écoles pour une application légitime de l'article 2 !

PISCINES

La rentrée scolaire et son cortège d'animations périscolaires met en exergue ce que nous savions depuis longtemps déjà : le service des piscines est en sous-effectif et le manque de MNS et d'agents techniques oblige notre hiérarchie à fermer des bassins certains jours, à bricoler des plannings changeant, avec une vision ne dépassant pas 48 h, ainsi qu'une valse du personnel devant changer de lieu de travail 2 à 3 fois par semaine et enfin des refus de congés pour certains.

La période estivale a été fort pénible mais que dire de cette période de rentrée ?

Plusieurs interrogations : pourquoi l'administration n'a-t-elle pas recruté le personnel vacataire qu'elle avait sous la main cet été et qui ne demandait que cela ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'ouverture de poste après des démissions ou après les non-reconductions de contrat d'agents en place depuis plusieurs années ?

Résultat : ici comme ailleurs, la volonté politique basée sur l'apprentissage de la natation et la qualité du service public sont mises à mal par cette lourdeur administrative et ce manque d'anticipation.

Enfin nous nous interrogeons sur l'origine de la mouche qui a pu piquer notre direction pour qu'elle soupçonne la CGT de prétendues irrégularités de détachements de nos adhérents et élus, sous prétexte que d'autres les pratiqueraient. Cet amalgame, outre le fait qu'il soit outrageant, ne fait que dégrader nos relations déjà tendues et anticipe un dialogue social délétère. Nous serons d'ailleurs gré à la DRH de procéder à un rappel du cadre réglementaire à cette direction qui pense être dans son bon droit en refusant à notre représentant des ASA18 pour siéger au présent comité technique.

BIBLIOTHÈQUES

Qu'attend la Ville pour répondre aux attentes des personnels tant en matière de recrutements que de gouvernance de l'établissement ?

Un rappel rapide du contexte : moins de 6 mois après son arrivée en février 2019, la nouvelle direction transmet à la hiérarchie et au personnel une analyse motivée de la situation du service des bibliothèques avec une évaluation RH des manques, aboutissant à une carence de 90 postes.

Non prise en compte par la hiérarchie (DAC et DGA) et la DRH, cette analyse – la première en son genre dans le service des bibliothèques depuis plus de 20 ans de crises de direction – a donc dû laisser la place à une AMO RH et organisationnelle qui pour la modique somme de 55 000 euros a non seulement validé l'analyse initiale de la direction mais a montré que la carence s'élevait probablement à 120 ETP si l'on prenait en compte les évolutions métier (numérique, place des usagers ...).

Il a donc été urgent d'enterrer ce rapport qui n'a toujours pas été transmis au personnel. On nous dit depuis qu'il est nul et non avvenu dans la mesure où ce que la hiérarchie attend désormais c'est le PSC.

Nous disons une fois de plus avec le personnel : faire un PSC dans la situation actuelle de sous effectif chronique est un non sens. Ce qu'attendent les équipes, c'est de reconstituer la force de travail afin de pouvoir ouvrir les services normalement (40h/semaine) ET pouvoir assurer le travail interne nécessaire parmi lequel celui de travailler en temps voulu sur le PSC.

Au vu des recensions médiatiques depuis cet été, nous comprenons bien que cet argument du PSC est la dernière trouvaille de l'administration permettant de repousser une fois de plus les recrutements nécessaires.

Pourtant des recrutements il y en a eu mais ils n'ont fait que compenser les départs 2021 et 2022, ce dont nous remercions une fois de plus chaleureusement M. le DGS, grâce à son intervention expresse auprès de la DRH.

Et maintenant la question que tout le monde se pose est non pas de savoir s'il y aura de la neige à Noël, mais s'il y aura un directeur en poste. En effet, depuis un certain tract d'été du syndicat FO annonçant avant tout le monde le départ du directeur d'ici la fin de l'année, c'est la rumeur que tout le monde diffuse ... insistant sur le fait que la confiance serait rompue entre lui et l'administration, vraisemblablement de la même manière qu'elle a été rompue au sein de la DPGR pour Dominique DIAS en 2021 ...

Et pourquoi une telle rupture ? Quand même pas parce que ledit directeur a déposé une alerte éthique en juin 2021 pour signaler les agissements d'un cadre FO des bibliothèques auprès de la Ville, alerte éthique validée par les services municipaux en août 2021 ? Ce serait un comble que le lanceur d'alerte soit ainsi sanctionné, ouvrant pour la onzième fois (je me trompe peut-être dans le chiffre ...) une crise de direction au sein des bibliothèques. Rappelons que le cadre en question objet du signalement répète depuis le mois de mars dernier à qui veut bien l'entendre « qu'il a eu la peau du directeur ». C'est d'ailleurs si l'on en croit les dire de certain à la DAC son objectif prioritaire depuis des années : « se farcir les directions, les unes après les autres » ...

C'est donc avec l'assentiment de la DAC et de la DGA que la Ville a laissé faire ce cadre pendant plus de 20 ans : il est donc temps que cela cesse, que ce cadre soit sanctionné et que celles et ceux qui ont pris des risques jusqu'à mettre en jeu leur carrière sinon leur santé ne soient non pas victimes de représailles comme actuellement, mais félicité.e.s, remercié.e.s et reconduit.e.s dans leurs fonctions. C'est la moindre des justices que sont en droit d'attendre les victimes de ce dossier.

Dernière demande : maintenant que les organisations syndicales et les médias y ont eu accès, nous permettez-vous de transmettre aux personnels des bibliothèques le rapport de l'AMO RH de 2021 et le rapport de l'IGESR de 2022 qui les concernent au plus au point ?

ALLÔ MAIRIE :

Notre syndicat vous confirme son opposition à la sauvegarde de 5 enregistrements par jour et par opérateur car il n'a jamais fait mention de cela dans le dossier présenté en comité technique le 24 janvier 2022. De plus le logiciel ne permet pas d'annuler l'enregistrement même s'il est demandé par l'administré. Dans le guide d'utilisation concernant l'enregistrement des appels il est pourtant bien précisé que si l'usager demande sa suppression c'est une obligation réglementaire.

Les agents nous ont fait part de leur inquiétude en ce qui concerne les compétences de la Métropole qui reviendraient à la Ville, au vu du nombre d'agents dans notre service et du nombre de départs en mobilité, le service va avoir plus que du mal à faire face à ce surcroît de travail.

DPMS

Les agents sont en attente de la réorganisation du service. Depuis le mois de mai ils ont comme seul responsable leur brigadier qui est un surveillant faisant fonction. Quand celui-ci est absent plus personne aux commandes.

Nous tenons à faire remarquer que malgré l'absence de responsable, le service a continué de fonctionner normalement, grâce à la conscience professionnelle et l'investissement des agents. Cet été une demande de droit de retrait avait été faite sur Borelly, demande restée sans réponse, hormis la livraison d'une clim portative, qui n'a pas réglé le problème car malgré cette installation il faisait toujours plus de 30°C.

Nous demandons une visite du CHSCT sur l'ensemble des parcs gardés, afin de mettre en place un planning pour effectuer les travaux et installations nécessaires.

Pour finir les agents voient leurs horaires sur Connect systématiquement corrigés : ne figure plus leur horaire de prise effective de service, mais la correction correspondant aux heures planifiées, cette opération est également effectuée en fin de service.

Cette intervention sur azur est-elle normale ? Elle met les agents en difficulté car ils seront redevables d'heures en fin d'année, alors qu'ils les ont pourtant réellement effectuées. Nous demandons votre intervention afin de mettre fin à ce dysfonctionnement. Il semble également que la pause méridienne incluse au temps de travail et validée au CT du 29 juin 2021 ne soit toujours pas effective dans le logiciel AZUR.

DIVERS

Nous attendons toujours l'intégration de l'ensemble des personnels précaires dans la mesure où les besoins sont une réalité pour l'ensemble des services.

Les horaires et la fermeture du CAS le lundi empêche son accès à nombre d'agents. Pour exemple, les agents des bibliothèques, en repos le lundi, se déplacent sur leurs heures de travail avec accord de leur hiérarchie ; mais qu'advierait-il en cas d'accident de trajet ?

Il faudrait peut-être revoir les horaires et éventuellement ouvrir un créneau le lundi.

Nous pensions voir à l'ordre du jour de ce comité technique le dossier prévoyant l'augmentation de la part mutuelle et la création de la part prévoyance annoncé au début de l'été ; or, ce n'est pas le cas : pourquoi ? En cette période d'inflation la mesure aurait été la bienvenue, nous espérons sa mise en place le plus rapidement possible.

En conclusion nous pouvons remarquer que la souffrance au travail est de plus en plus présente au sein des services, le management malveillant dû également au manque de

moyen humain et de matériel accentue encore cette souffrance. La Ville elle-même dit ne plus être attractive mais ces agissements récurrents et en augmentation viennent encore rajouter un peu plus chaque jour à la perte d'attractivité

Tous nos services sont impactés des administratifs aux bibliothèques, des sports aux écoles et crèches, de la DOF aux Parcs et jardins – nous ne pouvons tous les mentionner ... L'administration dit vouloir avancer et changer les choses et les pratiques, mais sans courage et volonté politique le résultat n'est pas prêt d'être atteint.

DANS LES CRÈCHES

En cette période pré-électorale il est primordial de se rappeler les enjeux des élections professionnelles dans la fonction publique.

En effet, c'est le nombre de vos voix en faveur d'une organisation qui lui donnera son poids du local jusqu'au national pour les quatre prochaines années !

Il découlera du % obtenu le volume des droits pouvant être utilisés au service de tous les agents de notre service !

Plus de droits pour la CGT, qui porte et portera vos revendications plus fortement pour l'amélioration de nos conditions de travail et la défense de notre service public de la petite enfance !

Plus de droits pour la bataille de la reconnaissance de la pénibilité dans un service laissé à l'abandon !

Plus de droits pour peser dans les instances (CST, CAP, CCP) et représenter l'ensemble des agents des crèches !

Plus de droits pour exiger le retrait du protocole du droit de grève et un plan pluriannuel de recrutements avec des moyens pour exercer dans des conditions optimales.

Plus de droits pour pouvoir être à vos côtés chaque fois que nécessaire.

La CGT grandit de jour en jour au sein de nos services municipaux, y compris au sein de la section crèches.

Ceci est un fort marqueur de la confiance que de plus en plus d'agents apportent à notre organisation qui met toujours un point d'honneur à vous répondre sans distinction de cartes, et nous vous en remercions !

Il est maintenant temps de transformer l'essai, et de mettre fin à des années de clientélisme et de promouvoir l'action collective et démocratique en choisissant la CGT, le choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales pour toutes et tous !

Attention, cette année c'est la mise en place du vote électronique ! Pour autant le vote doit rester le choix personnel de l'agent et aucune pression ne saurait être exercée pour empêcher ou influencer votre vote !



C'est un joli nom ...

DANS NOS ÉCOLES

L'été est passé mais les problèmes eux sont toujours présents ; pire, les conditions de travail se dégradent de jour en jour !

Le manque de personnel est toujours criant et amène les autres agents à des déplacements et à une surcharge de travail qui casse les corps et les esprits !

Depuis plusieurs décennies, le syndicat Force Ouvrière est aux commandes et n'a jamais rien réglé. Si nous en sommes là, c'est bien tout d'abord la faute inexcusable des politiques menées, mais aussi à cause de ce syndicat qui a cautionné ces politiques et qui continue de le faire.

Aujourd'hui comme hier la CGT se tient toujours du côté des agents, et œuvre au quotidien pour l'amélioration de vos conditions de travail .

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 vous êtes appelé.e.s à voter pour désigner les représentant.e.s qui feront avancer vos revendications.

Alors pourquoi voter CGT ?

- la CGT se bat depuis 2013 pour la **reconnaissance de la pénibilité** de nos métiers (AST, ASEM, RR, Concierge)

- La CGT demande **un plan pluriannuel de recrutements** statutaires par cadre d'emploi et la remise en route du **corps de volantes** également par cadre d'emploi.

- **La CGT a obtenu le retrait du protocole d'encadrement du droit de grève** grâce à son action auprès du tribunal administratif. Rappelons que ce protocole a été signé par les syndicats FO, CFE-CGC/CFTC et UNSA !

- Pour **dénoncer l'attaque sans précédent des droits des agents** (remise en cause des temps partiel de droit, des jours garde d'enfants, des jours de CET).

- Pour **l'intégration de tous nos collègues précaires** sur des emplois statutaires à temps pleins (ASICS, Contractuel.le.s....) .

- Pour **assister les nombreux agents** qui rencontrent des problèmes de management malveillant dans les secteurs territoriaux, à la médecine du travail, à la cellule harcèlement, les aider à monter leur dossier et à se défendre.

- Pour veiller à ce que les **problèmes d'hygiène de sécurité et de conditions de travail** soient réellement pris en compte.

POUR QUE LA CGT SOIT PRÉSENTE ET EN NOMBRE DANS TOUTES LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES (CST, CAP, CCP), POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Siffler la fin de l'abondance la même année qu'une Coupe du Monde en plein désert dans des stades climatisés, c'est vrai que personne ne l'avait vue arriver celle-là ...

LA CGT AVEC LES CADRES

Je suis cadre intermédiaire rédacteur de catégorie B

Je vote CGT parce que je me bats pour :

- Revalorisation de mon RIFSEEP sur la reconnaissance de la technicité, expérience et prise de responsabilité sur le poste
- Mettre fin aux techniques de harcèlement psychologiques et sexistes entraînant de la souffrance au travail. Le travail de la CGT a permis que la cellule harcèlement soit complétement réorganisée
La CGT continuera pour que l'IGS soit transparente et pragmatique : stop aux enquêtes à charge !
- Pour que la CGT continue son accompagnement des dossiers individuels des agents

Je me bats pour que les revendications nationales de la CGT portent leurs fruits :

- Des salaires adaptés à l'inflation
- SMIC à 2000€
- Une vraie revalorisation du point d'indice à +10 %, au lieu des miettes que veut bien nous donner le gouvernement
- Des postes ouverts dans les collectivités en catégorie B pour donner plus d'air à l'avancement interne et un vrai déroulement de carrière passant par plus d'ouvertures de postes en A
- Pour une retraite à 60 ans ; contrairement à ce que veut nous faire croire le gouvernement nos caisses de retraite sont à l'équilibre
- Pour un service public avec des moyens adaptés aux besoins des populations (social, écoles, crèches, services de proximité, animation, culture ...)

**Tous ensemble nous sommes plus fort.e.s !
VOTEZ CGT**



DE L'AMBITION POUR L'ANIMATION

Il est temps de considérer qu'animateur est un métier à part entière, un métier qui a ses exigences spécifiques.

Être animateur requiert d'avoir une formation diplômante de divers niveaux (BAFA, BAFD, DPJEPS, ...).

Il intervient dans de nombreux domaines et auprès de différents publics.

Il est un acteur incontournable dans l'éducation de nos enfants,

Il s'implique dans des actions sociales sur l'ensemble du territoire,

Il reste indispensable pour proposer, construire et produire toutes activités de loisirs, sportives ou culturelles,

Il est littéralement LA cheville ouvrière de l'Éducation Populaire.

VOTER CGT EN ANIMATION C'EST EXIGER :

- **L'annulation du protocole d'encadrement du droit de grève** qui a pour conséquence le remplacement arbitraire du personnel des écoles, ce qui n'est pas notre cœur de notre métier. Nous ne sommes pas des pions multifonction mais des professionnels.

GRACE A NOTRE ACTION AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF : LA DÉLIBÉRATION DE FÉVRIER 2021 VIENT D'ÊTRE ANNULÉE !

- La fin de la précarité des animateurs par la reconnaissance statutaire de nos métiers

- La création du grade de catégorie A dans la filière Animation (revendication nationale)

- La reconnaissance des diplômes d'animation en adéquation avec les exigences et la réglementation Jeunesse et Sport : tou.te.s les responsables de structure en catégorie B

- La revalorisation du RIFSEEP pour nos métiers

**Du 1^{er} au 8 décembre 2022,
VOTEZ, ET FAITES VOTER, CGT**



VOTER CGT EN BIBLIOTHÈQUE

- Pour mettre fin à plus de 20 ans de gestion clientéliste maltraitante, source de la dégradation continue de la lecture publique marseillaise.

Nous avons enfin obtenu le déplacement d'un cadre FO couvert pendant plus de 20 ans par la DAC et la DGA !

- Pour revendiquer un plan pluriannuel de recrutements statutaires (une centaine au total), nécessaires après plus de 10 ans de non remplacement des départs.

- Afin de remettre en place des horaires normaux d'ouverture au public et enfin reprendre le travail sur le projet de service

- Pour une revalorisation du RIFSEEP Bibliothèques

- Pour le passage de tou.te.s les responsables de bibliothèques de proximité en catégorie A.

- Pour des campagnes de promotion transparentes et non-discriminantes, appliquant enfin les lignes de gestion (LDG) votées en conseil municipal.

- Pour des cycles et une gestion automatisée du temps de travail plus soucieux du bien-être des agents

- La prise en compte des sujétions particulières au travail en bibliothèque (horaires atypiques, port de charge, pressions spécifiques comme en Jeunesse ...)

C'est aussi des revendications nationales pour la lecture publique

- Pourvoi des postes avec organisation annuelle de concours
- L'intégration des collègues non titulaires et l'arrêt du recrutement abusif de contractuel.le.s précaires.
- Augmentation immédiate du point d'indice de 10 %
- Un déroulement de carrière linéaire, la reconnaissance statutaire des qualifications
- La suppression du RIFSEEP et des régimes indemnitaires au « mérite ».
- Contre le travail du dimanche et l'augmentation des amplitudes horaires à moyens constants, nous revendiquons la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine.

**POUR QUE VOTRE BIBLIOTHÈQUE
SOIT OUVERTE ... OU BLEUE :
VOTEZ CGT !**



ALORS NE FAITES PAS COMME LUI. SYNDIQUEZ-VOUS !

NOM : _____ Prénom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Grade, Emploi : _____ Service & adresse: _____

A retourner à la CGT Territoriaux & ICT Ville de Marseille & CCAS
4, Bd Henri Bouille - 13004 Marseille - mail : cgtvdm@free.fr ou cgtictvdm@free.fr